



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 Novembre 2013

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – [mairie-morey@wanadoo.fr](mailto:mairie-morey@wanadoo.fr)

### CARREFOUR RD974

Le Maire fait état de l'article paru dans le Bien Public et d'un message téléphonique que lui a adressé son opposant au projet.

Les vignes de l'emprise du carrefour RD974 avec la Grande Rue et la Rue des Jardins ont été arrachées et une déclaration d'arrachage a été effectuée de façon à préserver les droits de plantation pour la commune. Les travaux commenceront le 12 novembre, la 1<sup>ère</sup> réunion de chantier aura lieu mardi 19 novembre à 9h, et toutes les semaines au même jour et heure. La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin profite de l'occasion pour entreprendre d'importants travaux de modifications et d'amélioration du réseau eau potable.

En accord avec le Conseil Général, l'implantation du mât du feu tricolore sur la RD974, coté EST sera reculé de 8 m par rapport au plan initial. Le SI CE CO et l'entreprise DEMONGEOT n'ont pas encore validé cette modification.

Dans le cadre du projet, il est également indispensable de déplacer la ligne téléphonique qui actuellement, suit la Grande Rue. Elle sera enfouie dans le contour du nouveau tracé de la Grande Rue, soit sur le domaine privé de la commune. En conséquence, la commune se voit dans l'obligation de prendre en charge financièrement ces travaux dont le montant, chiffré par Orange, s'élève à 17 233,41€ HT. L'acceptation du devis d'Orange est portée au vote et recueille l'unanimité des voix.

### TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

Les travaux s'achèvent et avant la réception des travaux prévue le 07 novembre 2013, il est probable que certaines réserves soient énoncées, notamment des reprises sur le plafond de la partie bureau et la verticalité de la rambarde de la mezzanine. En aménagement de dernière minute, la commune prévoit de faire pratiquer une ouverture facile de la rambarde pour permettre le stockage de marchandises en hauteur à l'aide d'un engin, ainsi qu'un revêtement bicouche sur l'accès au local et l'accès à la propriété de M. et Mme JOUVANCEAU Alexandre (partie communale). Ces demandes seront chiffrées sur devis. Un établi de grande dimension est également commandé.

### TRAVAUX EGLISE

Une interruption des travaux de plus de 2 semaines est constatée pour le lot couverture. Dans cet intervalle, la bâche protectrice a manqué d'efficacité et des infiltrations d'eau ont provoqué quelques dégâts qui seront pris en charge par l'assurance de l'entreprise UTB. Cependant, la fin des travaux est prévue pour fin novembre.

### SCOT BEAUNE / NUITS SAINT GEORGES

Un condensé du document d'orientation et d'objectifs du SCOT de Beaune / Nuits Saint Georges est projeté sur écran et commenté par le Maire. Le document d'urbanisme recueille l'avis favorable du Conseil Municipal après vote à l'unanimité.

### SANITAIRES DE LA SALLE DES FETES

La commission bâtiments a travaillé sur le projet de réfection des sanitaires avec le maître d'œuvre en fixant un planning de réalisation et la méthodologie d'intervention des entreprises. Cependant, à l'heure de fournir le descriptif détaillé des différents lots, il apparaît opportun de choisir entre une solution de cloisons traditionnelles ou bien des cloisons modulaires. Le comparatif présenté par M. HOUBERDON montre que le prix de revient est sensiblement identique :

- cloisons traditionnelles, estimé à 7 151€ HT
- cloisons modulaires, estimé à 7 242 € HT

De même, le délai d'intervention est de deux semaines et demie pour le 1<sup>er</sup> et de deux semaines pour le 2<sup>ème</sup>.

Reste l'aspect esthétique, lequel est soumis à la décision du Conseil Municipal qui, après réflexion, procède au vote, soit : 7 voix pour la solution des cloisons modulaires, une voix pour le traditionnel et une abstention. La date limite de réception des offres des entreprises est fixée au 27 novembre, en mairie.

L'ouverture et la vérification des devis sont prévues pour le 28 au matin et une réunion de la commission bâtiment est programmée pour le 28 à 19h. Le choix des entreprises sera effectué par le Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

### CHEMIN DE LA CÔTE RÔTIE

Un projet de bornage est réalisé par un géomètre au regard du Chemin de la Côte Rôtie en présence du Maire et des différents riverains. La configuration sera telle que M. DUPREY Jean Pierre reprend l'emprise actuelle du parking et une bande de 5 m au-dessus de sa propriété et M. NOIROT Franck, une bande de 10 m environ, en parallèle, pour l'accès à sa propriété. Enfin, le débouché sur la rue de la montagne sera inversé par rapport à l'état actuel et pris en charge par l'entreprise NOIROT. Le projet de bornage tel que présenté est validé par les membres du Conseil Municipal après vote à la majorité des membres présents (7 voix pour ; une voix contre ; une abstention).

### HORLOGES ASTRONOMIQUES

Les 6 postes d'éclairage public de la commune ont été équipés d'horloges astronomiques, permettant une flexibilité d'horaire dans la gestion de l'éclairage. Aussi est-il proposé d'opérer des coupures, à titre d'essai, pendant une période de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Le Conseil Municipal se prononce favorable à l'initiative de suspendre l'éclairage public tous les soirs de 12h à 5h du matin, samedi excepté.

### **ELECTIONS MUNICIPALES**

Le maire énonce les principaux changements intervenus dans la réglementation des élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants : déclaration obligatoire des candidats, modalités de désignation des conseillers communautaires, etc....

Il est rappelé aux habitants de la commune qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales qu'ils peuvent faire la démarche auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 31 décembre 2013 pour voter en 2014.

### **RESILIATION LOCATION JARDIN COMMUNAL**

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de résiliation de location d'un jardin communal à compter du 01/01/2014 par M. PORCHERET Didier. Les personnes intéressées par la reprise de cette parcelle peuvent faire acte de candidature au secrétariat de Mairie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Remerciements de l'office de tourisme de Gevrey Chambertin pour le festival de Musique au Chambertin
- Distribution aux habitants de la carte d'accès à la déchetterie de Brochon
- L'agenda municipal est en cours de fabrication et sera distribué en début d'année.
- Mise en place du 11 novembre 2013, lâché de ballons, maisons fleuries.

Prochain Conseil Municipal le 04/12/2013 à 19h, en séance publique.